

## PREMIERE EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Temps de préparation : 3 heures pour les deux parties de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 1 heure – Coefficient : 3

### Première partie : préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques

Déroulement de l'épreuve de mathématiques :

1 – Exposé du candidat (20 minutes)

2 – Entretien avec le jury (20 minutes)

### I – Rappel du texte définissant l'épreuve (JO du 6 janvier 2010)

#### II – Epreuves d'admission

II.1 – Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques et interrogation, au choix du candidat, sur les arts visuels, la musique ou l'éducation physique et sportive.

L'épreuve vise à évaluer :

- les connaissances et compétences du candidat et son aptitude à les mobiliser pour concevoir et organiser une séquence d'enseignement s'inscrivant dans les programmes d'une classe de l'école maternelle ou élémentaire ;
- la capacité du candidat à expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'épreuve comporte deux parties.

L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde partie sur 8 points : coefficient 3

**Première partie** : durée de la préparation : trois heures : exposé n'excédant pas vingt minutes, suivi de vingt minutes d'entretien.

**Seconde partie** : en fonction de la discipline choisie.

La première partie consiste pour le candidat, à partir d'un sujet tiré au sort, à préparer une séquence d'enseignement sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire) et à présenter les raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus. Elle est suivie d'un entretien avec le jury.

Dans l'exposé, le candidat présente les éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches, supports pédagogiques et procédure d'évaluation. L'entretien avec le jury porte sur l'exposé et sur la progression de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Les sujets sont fondés sur les programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire). La classe et le cycle pour lesquels la séquence d'enseignement est préparée sont précisés. Pour chaque sujet, le candidat dispose d'une documentation en salle de préparation.

**II – La documentation autorisée** : bibliothèque du concours.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES		
PREMIERE EPREUVE ORALE D'ADMISSION – Première partie : mathématiques		SUJET N° 1
Session : 2012	Durée de la première partie de l'épreuve : 40 minutes	Page : 1 / 2

## SUJET N° 1

**Domaine :** Découvrir le monde – Approcher les quantités et les nombres

**Connaissances ou compétences visées :**

- comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur les quantités
- dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres

**Niveau :** Cycles 1 et 2 : MS/GS

**Travail demandé :**

Présenter une séquence d'enseignement permettant de développer les compétences ci-dessus.  
Le candidat situera cette séquence dans une progression générale sur la construction d'une collection équipotente à une collection donnée (*avec autant d'éléments que*)

Il précisera notamment de manière argumentée :

- la progression envisagée pour chaque classe d'âge (chaque séquence se déroule sur au moins trois séances) ;
- les apprentissages langagiers en jeu durant les activités (lexique spécifique relatif à la comparaison) ;
- l'étayage langagier de l'enseignant durant les activités.